

## Département Admissions et Vie des Campus

## **DECISION N° 1474/ENAC/DG/2018**

Fixant la composition du jury du concours d'admission dans le cycle de la formation des élèves pilotes de ligne

Le Directeur de l'École nationale de l'Aviation civile,

Vu l'arrêté du 19 décembre 2017, relatif aux modalités de sélection et de formation des élèves pilotes de ligne, notamment son article 7 ;

## **DÉCIDE**

## **Article unique**

La composition du jury du concours d'admission dans le cycle de formation des élèves pilotes de ligne est fixée, pour l'année 2019, comme suit :

Président : Thierry BOUCHEZ, commandant de bord

Vice-président : Stéphane VOIVRET, personnel navigant, niveau 6

Membres du jury : Fanny BENAIM, attachée principale d'administration

Didier LABYT, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie

Nadine MATTON, enseignante chercheuse

Fait à Toulouse, le 12 novembre 2018

Le Directeur Général de l'École nationale de l'Aviation civile,

Oliver CHANSOU